

Syndicat des Transports Scolaires

12 avenue de la Libération 47140 Penne d'Agenais

Tel : 05 53 41 68 99 - Port : 06 33 54 15 75

email : transport.scolaire.penne@collectivite47.fr

Penne d'Agenais, le 26/05/2026

TRANSPORT SCOLAIRE 2026/2027

Madame, Monsieur,

Le Syndicat à Vocation Unique des Transports Scolaires (S.I.V.U.T.S) de Penne d'Agenais se charge du ramassage des élèves de 30 communes. Pour que votre enfant **puisse emprunter les transports**, il doit répondre à plusieurs critères :

- être scolarisé dans un établissement public ou privé sous contrat d'association,
- fréquenter l'établissement qui lui est attribué par la carte de sectorisation, sauf cas d'enseignement spécifique ou dérogation et **résider à + de 3 km de son établissement.**

Comme vous le savez, la Région préconise l'inscription via son site internet :

<https://transports.nouvelle-aquitaine.fr/transports-scolaires/inscription>

La date d'ouverture précise des inscriptions à ce jour n'est pas encore connue de nos services mais il est notifié sur le site de la Région l'ouverture en ligne du site au mois de juin, généralement début juin, mi-juin.

Cependant comme chaque année, nous nous tenons à votre disposition si vous éprouvez quelques difficultés à la finaliser. **Nous mettrons en place une permanence sur rendez-vous où nous vous accompagnerons dans la création de votre compte en ligne.**

En dernier recours le dossier papier reste toujours en vigueur.

Vous pourrez télécharger le dossier sur le site internet de la Région Nouvelle Aquitaine ou le retirer au Syndicat 12 av de la Libération 47140 Penne d'Agenais à partir de mi-juin, le compléter et nous retourner les documents suivants **dès que possible** :

- Le dossier d'inscription complété **daté et signé** impérativement avec le point d'arrêt.
- 1 photo d'identité uniquement si c'est une première inscription.
- La copie de l'avis d'imposition 2025 sur les revenus 2024.
- Le montant dû sera calculé en fonction du tableau figurant dans le dossier d'inscription et vous sera communiqué par la Région ou par nos services.

Pour les nouveaux inscrits, la carte vous sera ensuite envoyée par courrier par la région.

Si votre enfant a déjà une carte de transport scolaire (même celle du primaire), ne la jetez surtout pas car elle est réutilisable d'une année sur l'autre mais il est obligatoire de remplir le dossier de réinscription avec les documents demandés y compris la photo.

En ce qui concerne le paiement, nous vous rappelons que vous pouvez continuer de régler la part familiale auprès de notre syndicat :

- par chèque (paiement possible en 2 ou 3 fois) à l'ordre de : **SITS Penne d'Agenais.**
- en espèces.

Cette somme sera bien sûr transmise intégralement à la Région Nouvelle Aquitaine mais **le fait de payer auprès du Syndicat Intercommunal des Transports Scolaires de Penne permet à celui-ci de continuer d'exister et de rendre un service de proximité indispensable pour les familles.**

Nouveaux tarifs 2026 - 2027

TARIFS ANNUELS 2026 - 2027					
QUOTIENT	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4	Tranche 5
Demi pensionnaire	30.60	58.20	91.80	130.20	171.30
Interne	24.60	44.40	72.00	107.10	137.70
Famille Accueil	Externe 91.80€/ Interne 72.00€				
Tarif non ayant droit	Externe 223.50€ / Interne 171.30€				

ATTENTION

Tout dossier incomplet ou arrivé après la date de clôture (4^{ème} lundi de juillet) sera traité en fonction des places restantes et les frais de dossier seront de 24€ ! (en plus du coût des transports).

CAS PARTICULIER TARN ET GARONNE – IMPORTANT ET INDISPENSABLE

Pour une première inscription des élèves résidant en Tarn et Garonne il est OBLIGATOIRE de faire une demande de prise en charge auprès du Conseil Régional à Montauban (faire une inscription en OCCITANIE sur le site <https://www.lio-occitanie.fr/transport-scolaire-tarn-et-garonne>) et vous pouvez effectuer aussi l'inscription auprès du service des transports de Penne sous version papier qui ne sera effective qu'après accord du service des transports de Montauban. Le site internet en Occitanie est ouvert du 15/06/2026 au 31/07/2026.

Les 2 inscriptions sont OBLIGATOIRES dans les délais imposés et différents dans chaque Région.

Pour une réinscription vous devrez vous rapprocher de la Région Occitanie <https://www.lio-occitanie.fr/transport-scolaire-tarn-et-garonne> pour faire le renouvellement entre le 10/06 et le 31/07/26 mais également vous réinscrire en Aquitaine au bureau du Syndicat 12 av de la libération 47140 Penne d'Agenais – 05 53 41 68 99.

(Pensez à garder votre carte pour ceux qui en ont déjà une, ce sera la même)

Ci-dessous le contact des Services de Transports de Montauban :

CONSEIL REGIONAL OCCITANIE : Maison de la Région 20 place Brax Paris 82000 Montauban - Tel : 05 61 39 69 64

- Internet : <https://www.lio-occitanie.fr/transport-scolaire-tarn-et-garonne>.

- email : transportoccitanie.82@laregion.fr

RETOUR DES DOSSIERS COMPLETS

Soit par courrier à l'adresse : Syndicat des Transports Scolaires 12 avenue de la Libération 47140 Penne d'agenais	Soit en vous rendant à l'adresse : 12 avenue de la Libération 47140 Penne d'Agenais aux heures d'ouvertures ou les laisser dans la boîte aux lettres.	Soit en remettant votre dossier : au Secrétariat du Collège de Penne pour ceux qui sont inscrits dans ce Collège et avant les vacances scolaires.
--	--	--

Soyez assurés que nous ferons le maximum pour organiser au mieux ce service de transports scolaires indispensable en milieu rural.

Les horaires par circuit et points d'arrêts vous seront communiqués par mail avant la rentrée et sont consultables sur le site internet des Transports Scolaires de la Nouvelle Aquitaine ou également au bureau de Penne d'Agenais.

Un gilet jaune sera distribué au bus à tous les nouveaux inscrits dès que nous les recevrons.

Nous serons présents à la matinée Portes Ouvertes du Collège le samedi matin **20/06/2026** où nous pourrons répondre à vos questions. N'hésitez pas à nous contacter si besoin de renseignements sur les circuits, les horaires, les modalités d'inscriptions.

SIVU PENNE D'AGENAIS – TRANSPORT SCOLAIRE

Mardi 9H – 12H30 / 13H – 16H30

JEUDI 13H30 -16H30

VENDREDI 9H - 12H30 / 13H – 16H30

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président du S.I.V.U.T.S.

Michel CREHEN

